

La lutte contre les mouches

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mentaire qui a reçu l'approbation de la Faculté. Maintes fois nous avons constaté qu'en cas d'accident aucune des voitures lésées ne contenait de trousse de pansement; nous pourrions en conclure que celles qui en sont munies restent indemnes; cette petite boîte est peut-être un talisman aussi efficace qu'un pantin de cacaoûtes. Nous vous souhaitons, chers collègues de la section de Genève, de n'avoir jamais à utiliser votre pharmacie portative, ni pour vous-mêmes, ni pour les vôtres, ni pour vos victimes éventuelles, mais nous ne saurions trop insister pour qu'elle fasse partie intégrante de votre équipement. Croyez-en notre longue expérience: il suffit parfois d'une pelure d'orange pour compromettre une belle malade, il suffit parfois d'une car touche de pansement pour conserver une vie précieuse. Commandez donc votre trousse, non pas demain mais aujourd'hui même, et placez-la immédiatement dans votre voiture.

D^r René Guillermin.
A. C. S., 30 juin 1927.

La lutte contre les mouches.

Voici venir l'été et avec les premières journées chaudes nous verrons éclore les mouches. C'est donc le moment d'entreprendre une lutte sans merci contre ces insectes nuisibles qui sont les vecteurs et les agents de transmission d'un grand nombre de maladies infectieuses, telles que la fièvre typhoïde, la tuberculose, la diarrhée des petits enfants, par exemple, pour ne citer que les plus fréquentes.

En se posant sur des matières fécales ou d'autres déjections humaines, contenant des germes infectieux, les mouches peuvent se gorger de microbes qu'elles vont ensuite déposer avec leurs excréments ou avec leurs pattes, soit directement sur les

muqueuses ou les petites écorchures de la peau et propager ainsi les maladies, surtout chez les petits enfants qui se défendent mal contre les mouches, soit encore sur les aliments exposés à l'air qu'elles contaminent et qui à leur tour deviennent la source de propagation de maladies.

Depuis longtemps, les hygiénistes ont déclaré la guerre aux mouches, mais le grand public n'est pas encore suffisamment averti des dangers qu'elles font courir à sa santé, ni des moyens qu'il faut mettre en œuvre pour s'en prémunir. Il est donc nécessaire d'entreprendre parmi toutes les classes de la population une vaste campagne de propagande pour la destruction des mouches et d'instruire le public des moyens les plus utiles pour se mettre à l'abri de la contagion dont elles peuvent être les agents.

Nous avons cherché dans la note qui suit de donner, à ceux qui désirent entreprendre la croisade contre les mouches, les instructions nécessaires sur la façon d'organiser et conduire à bonne fin cette utile campagne.

* * *

L'époque la plus propice pour entreprendre l'offensive contre les mouches est incontestablement le printemps. C'est le moment où la mouche commence à pondre, et à chaque ponte, qui se reproduit plusieurs fois pendant la saison chaude, elle dépose plus de cent œufs. Une seule mouche peut ainsi, au cours de cette période, avoir des dizaines de millions de descendants. Tuer une mouche en avril, c'est donc tuer des dizaines de millions en septembre.

Quant à la campagne elle-même, elle doit être organisée selon un plan qui doit reposer sur les bases suivantes:

1° Eduquer le public; 2° détruire les œufs et les larves; 3° empêcher les mou-

ches de s'introduire dans les maisons; 4° détruire celles qui y pénètrent; 5° protéger les aliments contre le contact des mouches.

1. Education du public.

Le plan et le but de la campagne peuvent être divulgués au moyen d'affiches, de prospectus, du cinéma, de conférences, de causeries radiotéléphoniques et d'articles dans les journaux. Les services d'hygiène locaux ou les autres organisations bénévoles de la Croix-Rouge répandront à profusion des brochures et des affiches. Des médecins, des infirmières et des inspecteurs d'hygiène feront des conférences et des causeries par T. S. F. On s'efforcera d'intéresser la presse locale à cette entreprise et de lui fournir des articles de propagande, ainsi que de nombreux comptes rendus sur les progrès de la campagne. Il faut s'attacher tout particulièrement à éveiller l'intérêt des écoliers et la campagne sera conduite dans les écoles par l'intermédiaire des maîtres, des autorités médicales scolaires et de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Des tâches déterminées seront assignées à chaque groupe dans le but de faire naître entre eux un sentiment d'émulation. Les concours d'affiches avec prix — les affiches gagnantes devant servir à la propagande — sont toujours très populaires. On peut également apprendre aux élèves, dans des cours de menuiserie, à faire des pièges à mouches et des raquettes tue-mouches.

2. Destruction des œufs et des larves.

La méthode la plus efficace consiste à empêcher la larve d'éclore. Les mouches pullulent dans presque toute matière organique en décomposition, mais les milieux les plus favorables à leur reproduction sont les tas de fumier de cheval, les végé-

taux en décomposition ou les matières fécales. Le chlorure de chaux, fréquemment employé, est absolument inefficace pour empêcher les mouches domestiques de pulluler.

On traitera le fumier de cheval frais, soit en l'entassant en couches pressées, soit en retournant la couche supérieure. Ces deux méthodes ont pour résultat de tuer les larves en les soumettant à la température très élevée produite par la fermentation du fumier. Le premier procédé demande une étendue de terrain dur et plat ou un sol en ciment au milieu duquel on entasse le fumier. Chaque nouvelle couche doit être vigoureusement tassée avec des pelles et légèrement arrosée d'eau si le temps est sec. Les côtés du tas, également pressés et égalisés, seront en pente. Quand on adopte le procédé qui consiste à retourner la surface, celle-ci n'a pas besoin d'être battue, mais le tas sera compact et aplati sur le dessus et l'inclinaison des côtés ne dépassera pas 30 degrés. Le jour où l'on dépose une nouvelle couche et pendant les deux jours qui suivent, on retournera le tas avec des pelles afin d'enterrer la couche de surface et d'exposer ainsi les larves à l'action destructrice de la chaleur et des gaz dégagés par la fermentation des couches inférieures. Le fait d'enterrer le fumier de cheval contenant des œufs ne peut empêcher les mouches de pulluler, car les larves ne tardent pas à gagner la surface du sol.

Pour éviter la reproduction des mouches dans les végétaux en décomposition, il faudrait jeter toutes les ordures ménagères dans des boîtes où les mouches ne puissent pénétrer. Les poubelles doivent être munies de couvercles fermant hermétiquement. Après avoir été enlevés, tous les détritiques seront brûlés et les dépôts d'ordures municipaux se trouveront situés

à un kilomètre au moins des maisons les plus proches.

Les troupes en campagne et les habitants des contrées nouvellement peuplées et des pays tropicaux doivent s'occuper davantage d'empêcher les mouches de se reproduire dans les matières fécales que les habitants des villes aménagées suivant les règles de l'hygiène moderne. Les fosses ouvertes sont des milieux favorables à la reproduction des mouches; c'est donc indispensable de verser dans les latrines à fosses des substances capables d'empêcher la ponte des mouches (huile de schiste, pétrole), ou encore mieux de remplacer ces fosses par des baquets à clôture hermétique dont on peut incinérer le contenu.

3. Moyens pour empêcher les mouches de pénétrer dans les habitations.

Malgré toutes ces précautions, un grand nombre de mouches naissent et pénètrent dans les habitations où elles sont attirées par l'appât de la nourriture. Il faut donc les en empêcher en posant des grillages serrés aux fenêtres et en fermant soigneusement la porte d'entrée de l'habitation. On peut empêcher les mouches de pénétrer dans les tentes et les baraques à l'aide de filets tendus devant l'entrée et touchant le sol. A l'intérieur des maisons, les lits doivent être protégés par les moustiquaires. Cependant toutes ces mesures de protection n'ont qu'une valeur relative. Il est donc nécessaire d'organiser la chasse aux mouches et de les exterminer.

4. Destruction des mouches.

On peut employer à cette fin les pièges, les substances toxiques, les papiers englués et les raquettes tue-mouches.

Avec un bon piège, on prendra plus de mouches en une minute que l'on en tuera en un jour avec une raquette. On peut se procurer facilement des pièges en

treillis à des prix raisonnables. Il existe un piège de jardin très simple qui se compose d'un baril ouvert aux deux bouts au fond duquel est fixé un cône de treillis métallique ouvrant à l'intérieur; le dessus du baril est également couvert de treillis et le piège est placé sur des blocs de bois afin que les mouches puissent passer dessous. Pour les attirer, tous les pièges doivent contenir un appât, une substance sucrée de préférence. On peut faire un bon piège de table en prenant un verre à demi rempli de bière et en plaçant sur le dessus un épais carton avec un trou au milieu. Le dessous du carton sera enduit de confiture. La mouche passe à travers le trou pour atteindre la confiture; elle ne peut pas ressortir, tombe dans la bière et se noie.

Les substances toxiques les plus efficaces sont le formol, l'arséniate de soude (excessivement toxique) et la poudre de pyrèthre. L'emploi du formol est très simple. Il faut mélanger deux cuillerées à café de formol commercial à 40 %, deux cuillerées à bouche de sucre et un demi-litre d'eau de chaux. On peut mettre cette mixture dans des assiettes à soupe avec un cube de pain sur lequel les mouches se poseront, ou en imbiber des tampons d'ouate placés dans des soucoupes, ou la verser dans des boîtes en fer-blanc au couvercle perforé et traversé par des mèches dont l'extrémité trempe dans le liquide. Quand on emploie le formol, il faut veiller à ce qu'aucun autre liquide tentant ne se trouve à la portée des futures victimes.

Les grandes feuilles de papier englué sont préférables aux étroits rouleaux et donnent surtout des résultats lorsqu'elles sont courbées en forme d'arceau.

Les raquettes tue-mouches, maniées par une main énergique, feront un nombre appréciable de victimes dans la saison.

Elles sont en général en treillis métallique flexible ou en cuir léger avec un manche de bois.

5. Protection des aliments contre le contact des mouches.

Les garde-manger fermeront hermétiquement et la vaisselle, après avoir été lavée, sera mise à l'abri. Pendant les repas, les pots à lait, etc. seront protégés par des carrés de toile alourdis par un tour de petites perles.

La protection devra s'exercer non seulement à l'intérieur des maisons, mais aussi dans les magasins de comestibles, surtout ceux qui pratiquent l'étalage sur la rue. Certaines municipalités exigent un voile de gaze sur les étalages de comestibles (arrêtés des maires de Rome, de Lyon, etc.). Là où de semblables ordonnances n'ont pas été prises, c'est au public lui-même de se défendre en évitant soigneusement d'acheter des gâteaux ou des aliments préparés dans les magasins où ils sont exposés non couverts dans la devanture.

Si l'on pouvait concentrer au printemps toute l'énergie que l'on dépense en été à pourchasser les mouches, ce problème serait en grande partie résolu.

(Ligue des Croix-Rouges.)

Der Schweißfuß.

Von Dr. med. R. Ebing.

Der Schweißfuß ist eine Krankheit, und zwar eine Hautkrankheit. Leider nimmt in unserer nervösen Zeit dieses für die Patienten und deren Umgebung unangenehme Leiden immer mehr an Verbreitung zu. Um die Krankheit richtig zu verstehen, muß man die Beschaffenheit der menschlichen Haut kennen. Die Haut, wie die äußere Oberfläche gewöhnlich genannt wird, besteht aus drei über-

einanderliegenden Schichten hautartiger Gebilde, von denen jede anders gebaut ist. Die wichtigste dieser Hautschichten ist die mittlere, sie bildet die eigentliche Grundlage der Haut und heißt Lederhaut. Ihre freie Oberfläche ist mit der Oberhaut, Epidermis, bekleidet und ihre untere Fläche wird durch die Unterhautzellgewebe an die unterliegenden Teile geheftet. Die Lücken oder Maschen dieser Unterhaut sind an den meisten Stellen mit Fett angefüllt, weshalb sie auch Fetthaut genannt wird. In den drei genannten Hautschichten, besonders aber in der Lederhaut, befinden sich die Gefäßwärzchen, die Talg- und Schweißdrüsen.

Zu einer normalen Gesundheit ist es unbedingt notwendig, daß die Schweißdrüsen stets ihre Schuldigkeit tun, nämlich die Haut zur Ausdünstung anhalten. Diese Ausdünstung erfolgt in zwei Formen, in unsichtbar gasförmiger oder in tropfbar flüssiger, als Schweiß. Die gasförmige ist die wichtigere Form, denn sie steigt ununterbrochen von der Oberfläche der Haut auf und besteht aus Wasserdampf, verbunden mit Nischstoffen, und zwar sind die letzern sehr individuell, je nach Reinlichkeit und Kost der Person.

Die zweite Hautausdünstung, der Schweiß, erscheint, wie bekannt, nur zu gewissen Zeiten, wenn aus irgendeinem Grunde eine stärkere Hautausdünstung erfolgt. Das ist naturgemäß. Als eine Krankheit muß man es aber ansehen, wenn ohne allen Grund an bestimmten Körperstellen starke Schweißabsonderungen stattfinden. Dies geschieht meist nur an solchen Körperteilen, welche die größten Schweißdrüsen haben, wie die Achselhöhle, die Hohlhand und die Fußsohle.

Von diesen Körperteilen wird in der Regel die Fußsohle am meisten angestrengt und deshalb tritt auch hier am schnellsten Schweißauscheidung ein. Wenn der Schweiß nun gleich verdunsten könnte, würde er keinen schädigenden Einfluß und keinen belästigenden, unangenehmen Geruch erzeugen. Aber die